



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 21 AVRIL 2015

Comme un frémissement sur le chômage

PÔLE EMPLOI L'enquête 2015 sur les besoins en main-d'œuvre atteste que les intentions de recrutement sont en nette hausse dans les entreprises de la grande région

JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

Il n'y a pas de quoi chanter « Hosannah ! » en agitant les bras vers le ciel. Ni, comme Michel Sapin lorsqu'il était ministre du Travail, annoncer une inversion de la courbe du chômage qu'il était seul à déceler dans l'épaisseur de ses verres correcteurs. Néanmoins, l'enquête annuelle menée par Pôle emploi sur les besoins en main-d'œuvre 2015 porte l'esquisse de l'ébauche de l'embryon d'un frémissement sur le marché de l'emploi.

Lors d'une présentation organisée hier dans ses locaux bordelais, Pôle emploi Aquitaine a indiqué que les employeurs de la région prévoient quelque 112 000 intentions d'embauche pour l'année en cours, soit une hausse de 1,2% et 1 300 recrutements supplémentaires par rapport à 2014. Le bassin d'emploi de Bordeaux concentre, à lui seul, le quart des projets. Le Pays basque se signale lui aussi par son dynamisme.

« Attention, ces chiffres ne signifient en rien qu'il y aura 112 000

chômeurs en moins dans la région à la fin de l'année ! Le chômage, c'est des entrées et des sorties en permanence. Et quand on tient compte du soldé migratoire de l'Aquitaine - 26 000 arrivants par an, dont 12 000 en âge de travailler - il faudrait créer au moins 12 000 emplois par an pour être à l'équilibre », avertit Frédéric Toubeau, le directeur régional de l'établissement.

« Pôle emploi Aquitaine a indiqué que les employeurs de la région prévoient 112 000 intentions d'embauche pour l'année en cours »

Le document est cependant « un bon baromètre » des recrutements qui seront réalisés dans l'année, selon Grégory Cluzes, le chef du service statistiques, études et évaluation de Pôle emploi Aquitaine. Les

autres chiffres dégagés inclinent à un optimisme mesuré : les chefs d'entreprise sont plus nombreux à vouloir embaucher (quatre points de plus qu'en 2012) et considèrent qu'ils auront peu d'obstacles pour ce faire (32,4% des postes sont jugés difficiles à pourvoir). Sur ce dernier point, « la part est historiquement basse », insiste Frédéric Toubeau.

En Poitou-Charentes aussi

La situation aquitaine n'échappe pas à la tendance nationale : les intentions d'embauche pour 2015 sont en hausse de 2,3% en France. Midi-Pyrénées est stable (87 700 intentions de recrutement), mais Poitou-Charentes fait encore mieux que ce tableau général. Avec près de 52 000 projets sur l'année, la région affiche une hausse de 8,3% par rapport à 2014, soit près de 4 000 intentions. Et, là encore, les emplois sont jugés moins difficiles à pourvoir que par le passé (quatre points de moins).

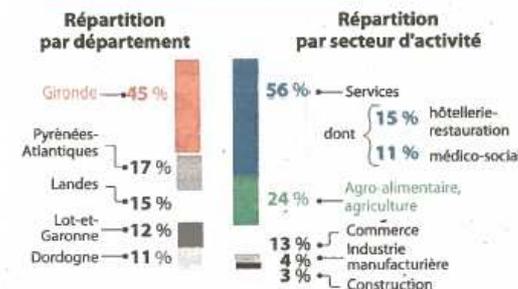
Les obstacles sont généralement de trois types : un profil inadéquat des candidats à l'embauche, le dé-

Les offres d'emplois 2015 en Aquitaine

90 000 employeurs interrogés, 21 800 réponses



Les intentions d'embauche



Les trois métiers les plus recherchés



Le chômage en Aquitaine



ficit d'expérience et/ou de diplôme et le manque de motivation des intéressés. Selon Pôle emploi Aquitaine, la formation constitue la meilleure arme pour y remédier. Depuis peu, on propose ainsi aux postulants des « immersions » dans le milieu professionnel, soit une période d'un mois renouvelable « pour découvrir le métier et l'entreprise », explique le directeur régional aquitain.

Des emplois très saisonniers
L'Aquitaine et, à un moindre degré, Poitou-Charentes sont très liés à l'emploi saisonnier, qu'il soit touristique ou agricole. Les intentions d'embauche sont à près de 56% corrélées à une activité saisonnière en Aquitaine, à près de 52% en Poitou-Charentes. Une proportion bien plus importante qu'en Midi-Pyrénées : 44%.
Depuis quinze ans que Pôle em-

INDISCRÉTION

Une femme la tête de la DDT

Hier, Bénédicte Genin a pris ses fonctions à la tête de la Direction départementale des territoires (DDT) de la Charente. Elle succède à Éric Cambon de Lavalette, parti dans le Val-d'Oise. M^{me} Genin était auparavant conseillère technique auprès de la ministre de l'Écologie.



LGV : la SNCF a des arguments

TRANSPORTS La SNCF justifie sa volonté de réduire le nombre de liaisons ferroviaires à grande vitesse entre Angoulême et Paris

BERTRAND RUIZ

b.ruiz@sudouest.fr

Cette semaine, les financeurs charentais de la ligne à grande vitesse (LGV) Sud-Europe Atlantique prévoient de faire un point, le temps d'une réunion dans les locaux du Département. Reportée en raison d'indisponibilités, la rencontre devait porter sur le conflit avec la SNCF.

Le transporteur entend en effet réduire le nombre de dessertes de la future gare LGV à sept allers-retours quotidiens entre Angoulême et Paris. Un retrait qui a suscité l'ire des élus locaux, dont les financeurs de la ligne (Grand-Angoulême, Grand-Cognac et Département) qui brandissent une convention, signée par l'État et RFF, pour un maintien à 11 liaisons allers-retours avec Paris chaque jour. Rappelons qu'un médiateur, Jean Auroux, a été nommé pour régler le différend entre la SNCF et les collectivités. Il doit rendre ses conclusions en juin.

« Pour préparer cette réunion, j'ai pris soin de contacter le secrétaire général de la SNCF, Stéphane Volant, que je connais bien, raconte Jérôme Lambert. J'avais besoin de connaître les arguments du transporteur. »

Dans sa réponse au député charentais, la SNCF fait évidemment allusion à la convention de dessertes et répète qu'elle n'a « pas été asso-

ciée » à sa signature. « Cette convention doit être remise en perspective en application de la clause paysage et compte tenu du mauvais bilan économique de l'opération. »

Des rames de 556 places

L'argument économique n'est en effet pas le moins important. Pour circuler sur la LGV, la SNCF s'acquittera d'un droit de péage envers Lisea. Or, sur la LGV Sud-Europe Atlantique, fruit d'un mariage entre capitaux privés et publics, le prix du péage s'envole. Il ne serait « pas soutenable », selon la SNCF : « Pour un train Paris-Bordeaux, les péages seront multipliés par deux ou trois » par rapport à aujourd'hui.

La SNCF, qui prévoit une perte annuelle sur cette ligne évaluée entre 100 et 200 millions d'euros, ne veut pas « se contenter de répercuter purement et simplement cette augmentation des péages sur les prix des billets. » Et elle n'entend pas multiplier les dessertes en gares intermédiaires en prenant le risque de faire rouler des trains peu remplis, accentuant de fait le déficit chronique.

Par ailleurs, la SNCF modère l'un des motifs avancés dès 2011 : la croissance de la zone de chalandise d'une gare qui verrait sa fréquentation doubler, de 1,5 million de voyageurs aujourd'hui à 3 millions demain.



La construction de la LGV se poursuit : elle doit entrer en service en 2017. ARCHIVES GUILLAUME BONNALD

« Le prix du péage s'envole et ne serait "pas soutenable" selon la SNCF »

« La SNCF dimensionne le nombre de fréquences en fonction des trafics observés et projetés. C'est le cas pour Angoulême, qui bénéficie actuellement d'une desserte très riche par rapport au trafic. » Un trafic équivalent à celui entre La Rochelle et Paris, « ce qui conduit à recalibrer la desserte d'Angoulême au même niveau que celle de La Rochelle, c'est-à-dire sept allers-retours par jour ». Précisons qu'à La Rochelle, le cour-

rou local ne porte pas sur le nombre de dessertes : les options choisies par le constructeur empêchent la préfecture maritime de bénéficier d'un gain de temps de voyage substantiel.

La vitesse justement... La SNCF rappelle qu'un arrêt dans une gare de centre-ville prend environ quinze minutes. « Un train qui s'arrête trois fois entre Paris et Bordeaux consomme quarante-cinq minutes, soit la totalité du gain de temps permis par la LGV. Il faut donc trouver un compromis entre dessertes sans arrêt et dessertes des villes intermédiaires. » Une façon de donner du grain à moudre à ceux qui, comme Jérôme Lambert, auraient préféré la

construction d'une gare extérieure à Angoulême. « C'est toujours souhaitable, analyse le député. Mais il ne faut pas rêver. Les embranchements pour relier les centres-villes ont coûté cher. Il faudra du temps pour assumer ces investissements. Je crains que l'on doive attendre quinze à vingt ans avant de voir cet équipement. »

Enfin, la SNCF promet que ses nouvelles rames seront affectées « prioritairement sur le Sud-Ouest », dès la mise en service de la LGV espérée mi-2017. « Ces rames de 556 places permettront de proposer 20 % de places supplémentaires par rapport aux rames atlantiques actuelles. »

Des élus charentais à l'Élysée

POLITIQUE Ils participaient à une grand-messe sur la transition énergétique

Ils étaient cinq. Cinq élus charentais à participer hier, à l'Élysée, à une grand-messe consacrée à « la mobilisation des territoires pour la transition énergétique ». Étaient présents Jean-François Dauré, président du Grand-Angoulême et maire de La Couronne, Jean-Noël Dupré, maire de Confolens, Michel Gourinchas, président du Grand-Cognac et maire de Cognac, Jean-Christophe Hortolan, président du Pays Horte-et-Tardoire, mais aussi Jean Reverault, président de Calltom, le service public des déchets en Charente.

Lors de cette journée de travail, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, s'est engagée à épauler 212 collectivités et institutions lo-



MM. Dupré, Hortolan, Gourinchas et Dauré. PHOTO DR

cales engagées dans un projet « à énergie positive pour la croissance verte ». Chaque lauréat va recevoir une aide financière de 500 000 euros.

« Il s'agit là d'une aide minimale. Le coup de pouce peut aller jusqu'à 2 millions d'euros », s'est félicité

Jean-François Dauré, qui a défendu lors d'une table ronde l'Agenda 21 de sa commune et les efforts d'éducation à la biodiversité auprès des écoliers de Marie-Curie à La Couronne. « Ce programme sera d'ailleurs généralisé à tout le Grand-Angoulême », a-t-il précisé.

Michel Gourinchas, de son côté, a été convié à la réunion car tout le secteur des Vauzelles (et notamment la future piscine du Grand-Cognac) sera bientôt doté d'une chaufferie bois.

« Assurer pour demain les emplois de la transition énergétique, la lutte contre la précarité énergétique, la sauvegarde de la biodiversité, les enjeux de santé publique, la production d'une agriculture de proximité responsable, c'est commencer à répondre aux grands enjeux et grands défis auxquels seront confrontées les générations futures », a écrit Jean-François Dauré sur le réseau social Facebook.

L'attente était fébrile hier à Angoulême

CARTE SCOLAIRE
Le comité de l'Éducation nationale s'est prolongé hier soir

HÉLÈNE RIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

A l'heure où nous publions hier, la fumée blanche venait tout juste de sortir de l'inspection d'académie où se tenait le Comité départemental de l'Éducation nationale, depuis près de quatre heures. En jeu, la carte scolaire 2015-2016 dans le premier degré en Charente et son lot de fermetures (19 fermes plus 12 conditionnelles pour seulement 4 ouvertures).

D'après nos informations, alors que le projet de carte n'avait pas encore été bouclé, et que les débats étaient particulièrement vifs, « quelques avancées » ont émergé, notamment concernant certaines fermetures conditionnelles abandonnées. Conserveraient notamment leur classe l'école élémentaire Jean-Moulin de L'Isle-d'Espagnac et l'école de Chadurie, sous réserve de

former un RPI avec Aignes et Puypéroux. Pour Villefagnan, lieu d'une très forte mobilisation, le recomptage à la rentrée a été validé pour la classe de primaire, mais pas pour l'école maternelle qui perd une classe.

L'école maternelle des Castors à Ruffec devrait aussi gagner un sur-sis via un recomptage à la rentrée. Quant aux fermetures, plusieurs sont maintenues dont celle de l'école de Chirac, 750 âmes, qui espérait sauver le poste de la cantinière.

« Ne pas en rester là »

Certitude, parmi les quelques manifestants, dont à nouveau plusieurs élus, la volonté « de ne pas en rester là ». « Il serait raisonnable que le Dasen (directeur académique des services de l'Éducation nationale) soit aussi raisonnable que nous », espérait José Dupuis, vice-président de la Communauté de communes Val de Charente, en charge des affaires scolaires.

Comme lui, ses collègues attendaient des recomptages à la rentrée pour la maternelle des Castors à Ruffec, les classes de maternelle et de

primaire de Villefagnan. « On est déjà, au vu des inscriptions, à un élève à peine des seuils de fermeture », disaient plusieurs d'entre eux.

À ses côtés, d'autres porteurs d'écharpes tricolores du Nord Charente. « Si on nous retire nos écoles, il n'y a plus de raisons de s'installer dans nos villages. Je suis là par solidarité avec toutes les écoles touchées. Cette année ce n'est pas nous, mais ça pourra l'être l'an prochain », témoignait Sandra Lebrun, adjointe de Paizay-Naudouin, à quelques kilomètres de Villefagnan.

Sans savoir ce à quoi ressemblerait la future carte scolaire, beaucoup de parents d'élèves annonçaient déjà de nouvelles mobilisations. À Villefagnan, notamment, pour donner suite au mouvement « école morte », un dépôt de gerbes était prévu, demain à 8 h 30, à l'école, tandis qu'à Chadurie on envisageait éventuellement une action. « On a vraiment le sentiment que c'est le milieu rural qui trinque. On est les oubliés de la République », n'hésitaient pas à dire certains parents, déçus et inquiets.



À 21 heures, la fumée blanche n'était toujours pas sortie de l'Inspection académique. PHOTO ANNE LACALD

8 310 intentions d'embauche

EMPLOI Pôle emploi a sondé les entreprises charentaises

Dans la Charente, un demandeur d'emploi passe, en moyenne, 437 jours avant de retrouver un travail. C'est moins que la moyenne nationale mais c'est déjà très long. Le paradoxe, c'est que des employeurs peinent encore à recruter.

À l'issue d'une enquête menée auprès des entreprises de la région, à laquelle 21 % d'entre elles ont répondu, Pôle emploi a recensé, fin 2014, 51 664 projets de recrutement dans la région, soit une hausse de 8,3 % par rapport à 2013. Les entreprises charentaises ayant répondu annoncent 8 310 intentions d'embauche (+2,2 % seulement par rapport à fin 2013). Un résultat satisfaisant quand on sait que, dans ce département, le nombre d'établissements se disant prêts à recruter (19 % du total, soit 2,2 points de moins que la région dans son ensemble) est en baisse.

Dans l'agriculture

Un nombre important de ces recruteurs potentiels (37,5 %) estime qu'ils auront du mal à trouver les salariés qu'ils cherchent. Il est vrai que la Charente se distingue de ses voisines par la nature des emplois proposés : près du quart d'entre eux concernent l'agriculture, avec des besoins en forte hausse. Mais il s'agit principalement d'emplois très saisonniers pour la cueillette ou les vendanges, pas toujours faciles à pourvoir.

La Charente devrait avoir également un fort besoin d'agents d'entretien de locaux (508 projets d'embauche en plus) sans difficultés pour les recruter. Ce n'est pas le cas des aides à domicile, aides ménagères et autres aides-soignants : plus de 60 % de leurs futurs employeurs craignent de ne pas trouver sur le marché local de l'emploi.

Reste que la hausse des projets d'embauche au niveau régional constitue une plutôt bonne nouvelle. En 2014, 80 % des entreprises ayant fait part de leur intention d'embaucher s'y sont tenues. S'y sont ajoutées les 42 % d'entreprises qui avaient dit qu'elles n'embaucheraient pas... et qui l'ont fait quand même !

L'accueil émouvant des écoliers sénégalais

Sylvie Prompt, Évelyne Géry et Sandra Brousse ont participé à la course Sénégalaise des îles au mois de février dernier. Amis et soutiens étaient réunis au Jardins de Louise, jeudi 16 avril, à l'invitation de la directrice de l'établissement, Catherine Furlan-Simpson, pour suivre cette expérience humaine inoubliable, retracée sous la forme d'un film et recueillir les impressions des coureuses humanitaires.

Le trio a rejoint le Sénégal avec du matériel scolaire (40 kg chacune), des maillots de foot offerts par l'UA Cognac Football. Pour rappel, La Sénégalaise est une course 100 % féminine organisée sur cinq jours à raison de 10 km à parcourir chaque matin, l'après-midi étant consacrée à la distribution des fournitures scolaires dans chaque village étape car il faut savoir que le matériel est un préalable nécessaire à la scolarisation des enfants dans les écoles laïques du territoire.

« Une histoire de femmes »

« C'est une histoire de femmes. Tous les jours on a pleuré. Les derniers kilomètres étaient formidables. À 200 mètres de l'arrivée, les enfants sont parfois venus nous chercher en tongs », se remémore Sylvie Prompt avant de poursuivre : « Les enfants sénégalais reçoivent leur cahier, leur crayon comme un trésor alors qu'en France, aux enfants, il leur faut un ordinateur ». Les coureuses s'en



Catherine Furlan Simpson, la directrice des Jardins de Louise et les trois participantes à la Sénégalaise que sont Sylvie Prompt, Évelyne Géry et Sandra Brousse. PHOTO SANDRA BALIAN

amusent, elles ont vécu dans des conditions spartiates avec une demi-bouteille d'eau pour se laver, pas d'électricité, juste une lampe frontale et la visite des crabes sous les tentes. Un beau recentrage sur les valeurs essentielles qui cimentent une vie.

Sous l'impulsion de leur animatrice, Alexandra, les résidents s'étaient mobilisés pour soutenir financièrement la joyeuse équipe adhérente à l'association Team galopins charentais. Un partenariat

que la directrice de l'établissement s'est engagée à inscrire dans la durée. Et il est déjà un projet qui tient tout particulièrement à cœur à l'association : permettre à Sandrine Tison, non voyante, de prendre part à la Sénégalaise 2016, guidée par Odile Chollet qui a déjà deux Sénégalaises à son actif. Sandrine Tison veut ainsi faire passer son message « Le handicap n'est pas un frein pour aider les autres. Et si je peux le faire, tout le monde peut le faire ! »

Sandra Balian

■ CHÂTEAUBERNARD

Loto. Le club Sports et Loisirs Châteaubernard Football organise un loto vendredi 24 avril, à 20 heures, à la salle des fêtes des Pierrières. Réservation au 06 19 80 98 11.

Rendez-vous des photographes. Les clichés réalisés sur le thème « Histories de mains » dans le cadre des Rendez-vous photographes 2015 sont visibles dans les salles d'exposition municipales jusqu'au jeudi 23 avril. Le public est invité à voter pour sa

photo préférée. La révélation des coups de cœur du public et du jury est prévue ce jeudi 23 avril, à 18 heures, à l'occasion du décrochage. Horaires de l'exposition : du mardi au jeudi de 14 à 18 heures.

Spectacle de Dany Brillant. Dany Brillant se produira sur la scène du Castel le 17 octobre. Après deux journées de vente au Castel, le comité des fêtes rappelle qu'il est encore possible de réserver ses places en contactant directement Michel Lan-

ceron au 05 45 32 18 91 ou en se procurant les billets à l'accueil d'Auchan. Tarif : 39 euros.

■ L'Europe va interdire la fabrication des lampes à mercure ■ Les vieux éclairages publics seront bientôt obsolètes ■ 14.000 luminaires vont être changés à travers la Charente ■ Un chantier à 4 M€.



La semaine dernière, le SDEG enlevait les vieilles lampes mercure à Jauldes. Place au tout éclairage à décharge, beaucoup plus économe en énergie.

Photo Phil Mésisset

Eclairage public: la Charente met le paquet

Julien PRIGENT
j.prigent@charentelibre.fr

C'est un chantier discret mais colossal. En quatre ans, la Charente va renouveler un cinquième de son éclairage public. 14.000 vieilles lampes au mercure à changer. Un chantier imposé: l'Europe interdit la fabrication de lampes à mercure à compter de cette année. En cause, le mercure, métal très toxique: chez l'humain qui l'inhale, il peut affecter les fonctions cérébrales et rénales. Les lampes à mercure, qui avaient elles-mêmes succédé aux très énergivores ampoules à incandescence dans les années 1980, seront remplacées par des lampes à décharge ou des LED. Inoffensives et bien plus économes: les nouvelles lampes consomment 70 watts contre 120 watts pour les anciennes. Pour une qualité d'éclairage équivalente. Ce chantier XXL devrait flirter au total avec les quatre millions

d'euros. Une somme supportée à 70% par le Syndicat départemental d'électricité et de gaz (SDEG), qui prend aussi en charge la TVA. Le reste étant assumé par les communes.

Une facture de 600.000€ à Angoulême

Si le SDEG, présidé par Jean-Michel Bolvin, a tapé si généreusement dans ses fonds propres pour aider les communes, c'est qu'il y a urgence: un bon nombre d'entre elles n'avaient pas toujours anticipé la fin des éclairages au mercure. Exemple à Jarnac où 384 des 1.400 lampes des rues de la ville qui devront être changées dans les mois qui viennent. Montant de la facture pour la commune, pas franchement prévue: 27.000 euros. «Il fallait bien venir», reconnaît François Raby, le maire. L'éclairage public, «c'est 25% du budget énergie des communes», souligne Laure Gauthier, la directrice du SDEG. Le gérer au plus

juste permet de réduire les dépenses. «Grâce à ces nouvelles lampes, nous allons faire de 30 à 40% d'économie sur notre facture d'électricité», calcule Eric Savin, le maire de Jauldes où une première tranche de travaux a été effectuée le 8 avril dernier: au total une soixantaine de points lumineux va être remplacée. A Cognac on avait anticipé le problème: avant que le SDEG ne mette en place son plan d'aide aux collectivités, la plupart de ses lampes au mercure avaient été changées ces quatre dernières années. De quoi faire baisser de 20% la consommation électrique «sur un millier d'anciens points lumineux: leur remplacement a coûté environ 200€ pièce», calcule Philippe Ourtaou, des services techniques. Soit une facture globale de 200.000 euros. Angoulême, qui compte 12.000 points lumineux, a lancé en 2010 une campagne de remplacement de 5.000 lanternes à foyer ouvert (dont 400 à mercure), elles aussi

très énergivores, pour faire des économies. Pourtant le coût des consommations électriques liées à l'éclairage public a augmenté à Angoulême: il était de 579.000 euros en 2010, il était de 622.966 euros en 2014. Une augmentation «liée à la hausse du prix de l'électricité», décrypte Jonathan Gadesaud qui estime aussi qu'avec ces éclairages modernes, «on économise en frais de maintenance.» Réduire le plus possible la facture. C'était déjà l'idée du SDEG lors de ses précédentes campagnes: 5.000 lampes «à boules» peu productives qui éclairaient autant le ciel que le sol avaient déjà été changées de 2010 à 2012. «Nous avons aussi installé 4.200 horloges astronomiques commandées par GPS à travers le département», indique Laure Gauthier. elles permettent de commander avec précision l'allumage et l'extinction de l'éclairage public en fonction du lever et du coucher du soleil.»

Eteindre pour économiser?

Couper le jus la nuit? C'est la méthode choisie par Guy Etienne pour faire des économies. Le maire de Fléac a décidé de couper l'éclairage public de minuit à 5h tous les soirs de la semaine sauf le vendredi et le samedi, où l'interruption débute à 2h. «On le fait depuis 2010. Cela nous a permis d'économiser environ 16.000€ et de ne pas augmenter les impôts», se réjouit le maire qui met aussi en avant une démarche «écologique». Un peu plus de 300 lampes à mercure de 125 watts ont également été remplacées sur la commune par des éclairages modernes, majoritairement de 50 watts, voire 70 watts dans les carrefours. Eteindre l'éclairage public? A Jarnac, c'était carrément un enjeu de la dernière campagne des municipales: pour faire des économies, l'ancienne majorité de Jérôme Royer avait fait le choix de laisser les rues dans l'obscurité à partir de 22h. Ses opposants avaient annoncé vouloir rétablir l'éclairage public en cas de victoire aux élections. Promesse tenue. Même si pour réduire les dépenses, le nouveau maire, François Raby et son équipe prévoient «d'éteindre certaines lampes dans les rues, tout en gardant un niveau de sécurité optimal aux carrefours.» A Angoulême, la Ville a choisi de réduire le niveau d'éclairage des lampes. «Grâce à des variateurs de tension, nous réduisons l'alimentation de 220 volts à 180 volts de 22h30 jusqu'au lever du jour, précise Jonathan Gadesaud, des services techniques. Cela n'est pas perceptible à l'œil nu mais rallonge la durée de vie des éclairages.»

Dates

14.000 lampes au mercure vont être remplacées par de l'éclairage au sodium. Soit près d'une lampe sur cinq dans les 392 communes charentaises adhérentes au SDEG. A ces chiffres, il faut ajouter les

4.000 points lumineux que la Ville d'Angoulême, non adhérente au SDEG, s'appête à changer.

2,5 à 3M€. C'est l'aide apportée aux communes par le SDEG (Syndicat départemental d'électricité et de gaz) pour changer leurs vieilles lampes à

mercure. Le SDEG prend en charge 70% de la facture pour les collectivités. Le SDEG, qui emploie 18 personnes, est financé par les distributeurs d'électricité qui lui reversent une part de leurs recettes. Les collectivités mettant au pot lorsque des travaux sont réalisés sur leur territoire.

Ecoles: plusieurs classes finalement sauvées

La dernière réunion sur la carte scolaire a confirmé dans les grandes lignes la carte scolaire, hier. Mais des classes menacées sont sauvées.



Parents d'élèves et élus étaient de nouveau rassemblés devant les grilles de l'inspection académique, hier. Photo Renaud Joubert

Julien PRIGENT
j.prigent@charentelibre.fr

«**Q**uelques lignes ont bougé.» A l'issue d'une réunion décrite comme «tendue» par Christophe Mauvillain, de la FSU, et qui s'est terminée vers 21h, Dominique Bourget, le Directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN), a partiellement revu sa copie. Après deux semaines d'un combat mené par les parents d'élèves et les élus locaux pour sauver les classes de leurs écoles maternelles ou élémentaires menacées, tout le monde est fixé. Le Conseil départemental de l'Education nationale (CDEN) d'hier soir, à l'inspection académique, c'était l'ultime réunion sur la carte scolaire. Il a confirmé dans les grandes lignes les annonces faites il y a deux semai-

nes par Dominique Bourget. Au final, 18 classes charentaises vont fermer (15 fermetures plus trois transferts) ce qui entraîne la disparition de neuf écoles. Neuf autres classes fermeront à la rentrée de septembre si le nombre d'élèves est insuffisant. Huit classes vont en revanche ouvrir (parmi lesquels trois transferts), et cinq sous réserve qu'un nombre d'élèves suffisant y soit relevé en septembre.

Réunion aujourd'hui des parents et élus

«Il y a quelques bonnes nouvelles», souligne Richard Gazeau, de l'UNSA. Trois classes dont la fermeture était présentée comme définitive ne le sont plus qu'au conditionnel: la maternelle des Castors à Ruffec, mais aussi l'élémentaire de Villefagnan ou en-

core le RPI Ecuras-Rouzède sont dans ce cas.

Certaines classes d'abord présentées comme faisant l'objet de fermetures conditionnelles ne sont plus menacées du tout. Il s'agit de Dignac, des RPI de Ars-Gimeux, Bunzac-Pranzac, et de celui de Montmoreau. Une proposition d'ouverture conditionnelle supplémentaire a aussi été annoncée concernant l'école de Blanzac. En revanche, celle de Roumazières perd un poste «plus de maître que de classe» qui lui avait été attribué en renfort.

Ce soir, à 19h au CAJ de La Grand-Font à Angoulême, le collectif de défense des services publics décidera de la suite à donner au mouvement. Parents et élus des écoles touchées par les décisions de l'inspection académique y sont attendus.

La Charente va recruter, un peu

Pôle Emploi révèle son baromètre annuel des besoins en main-d'œuvre en Charente. En 2015, les entreprises anticipent 2,2% de projets d'embauches en plus. Mais 45% de ces emplois ne seront que saisonniers.

Richard TALLET
rtallet@charenteinfo.fr

Certains y verront un signe positif au milieu d'une France qui n'a jamais été autant au chômage. Mais ce baromètre annuel, publié par Pôle Emploi, sur les besoins de main-d'œuvre en 2015, n'est qu'un indicateur parmi d'autres. Et même s'il faut se réjouir que les entreprises charentaises prévoient d'embaucher 8.310 personnes cette année (2,2% de plus que l'an dernier), ça ne signifie pas forcément que le nombre de demandeurs d'emploi va baisser. Pour Nicolas Moreau, le directeur départemental, c'est surtout un outil pour anticiper et proposer des formations en rapport avec les besoins des entreprises. « On a interrogé 45.000 entreprises de la région, 13.000 nous ont répondu, ce qui nous permet d'avoir des chiffres fiables ».

L'agriculture et la viticulture en tête

L'enquête fait apparaître que 19% des entreprises charentaises interrogées ont l'intention de recruter en 2015 (elles sont 21% à l'échelle de la région). Mais 45% des emplois prévus seront des contrats saisonniers. Un chiffre stable et en dessous de celui de la région. « Le nombre de CDI envisagés est en baisse à 15%, constate Nicolas Moreau, mais la part des

CDD longs (plus de six mois, ndr) augmente à 32% ».

Les secteurs qui embaucheront le plus seront l'agriculture (947 emplois prévus) et la viticulture (913 emplois prévus). Mais ce sont aussi dans ces deux secteurs que l'emploi saisonnier est le plus important, à plus de 80%.

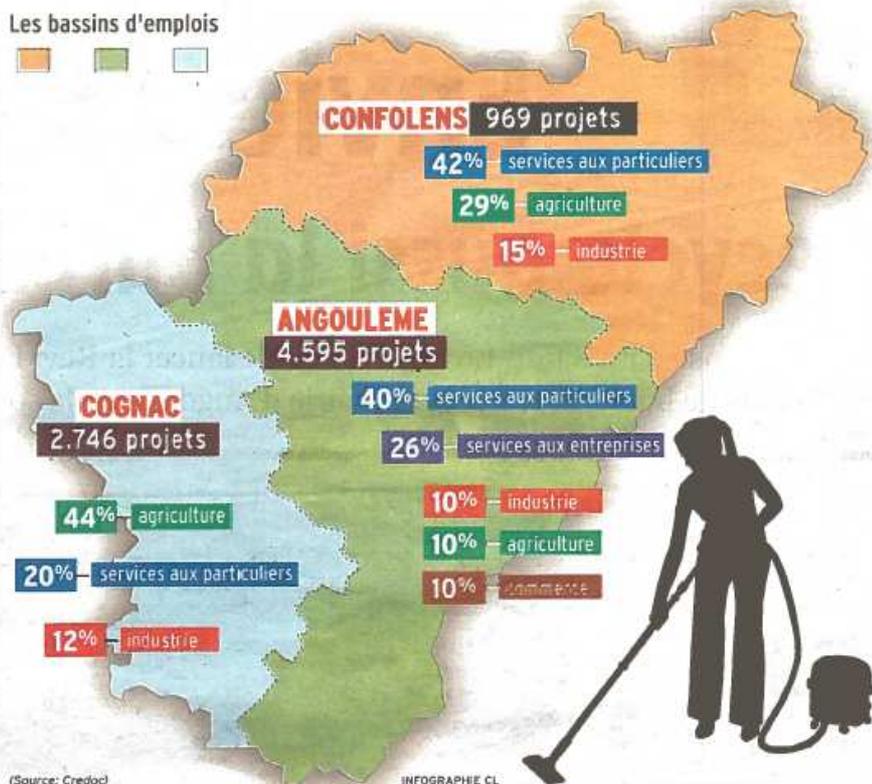
En détail, par bassin d'emploi, sur celui d'Angoulême, les services aux particuliers recrutent le plus, comme à Confolens. A Cognac en revanche, c'est l'agriculture qui embauche. On découvre que la construction va mal. Le secteur devrait perdre 388 emplois en 2015 et ne représente que 3% des intentions d'embauches.

Autre point positif, le taux de difficulté de recrutement baisse. Il passe de 41 à 38% en Charente et baisse également de 4% au niveau régional. « Il reste cependant des secteurs où les employeurs ont du mal à trouver des candidats à l'embauche », précise Nicolas Moreau. Il cite les aides-soignantes où les aides à domicile ou encore les métiers de la restauration. L'enquête montre qu'il y a moins de 2% de projets d'embauche pour des postes qualifiés (au-dessus du bac).

Pour le directeur départemental de Pôle Emploi, ces chiffres sont d'autant plus importants qu'il a constaté que « 80% des entreprises ont réalisé leurs projets d'embauche en 2014 et 40% de celles qui n'avaient pas prévu de recruter l'ont quand même fait ».

Charente: les secteurs qui recrutent en 2015

Les bassins d'emplois



(Source: Credoc)

INFOGRAPHIE CL

EMPLOI

Aide aux techniques de recherche d'emploi demain à Cognac. Info 16 Cognac organise sa dernière permanence gratuite d'aide à la recherche d'emploi avant les vacances de Pâques, demain mercredi de 14h à 16h. Le rendez-vous sera animé par des professionnels bénévoles. Contact au 05 45 82 62 00.

Les «Castel'Odies» glorifient le gospel



La 5^e édition des «Castel'Odies», rencontres biennales de chorales à Châteaubernard, s'est terminée samedi soir en apothéose au Castel. L'association caritative «Châteaubernard Humanitaire» vendait les programmes à l'entrée, au profit de ses actions.

Le gospel, ce chant sacré venu d'Amérique, à mi-chemin entre la chanson et la danse, a été glorifié par «Voices Influence Gospel», une chorale venue de Charente-Maritime (Photo CL). Cette formation de quarante-cinq choristes, accompagnés au piano et à la guitare par Romain Charrit, a égrené des airs connus ou moins connus du répertoire gospel, comme

«Amazing Grace», «O when the Saints», «Down by the riverside» ou «Georgia in my mind».

«Le principe est de choisir des chansons de variétés et de les mettre à la sauce gospel», explique Michael Merle, le chef de chœur de la chorale. Entre les morceaux, place a été laissée à de jeunes talents de la chanson. Une occasion pour eux de se faire connaître.

Les «Gospel en Borderies» et la chorale «Arc-en-Ciel» de Neullac (17) qui s'étaient déjà produits à la chapelle des Templiers, jeudi, ont rejoint sur scène les «Voices Influence Gospel» pour deux chansons en apothéose: «Amen» et «Praise the lord».